Envoyé en préfecture le 04/11/2026
Reçu en préfecture le 04/11/2026
Publié le
ID : 029-200067197-20261103-2026146-DE

DEPARTEMENT DU FINISTERE **COMMUNAUTE DE COMMUNES MONTS D'ARREE COMMUNAUTE**	**EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE** **Réunion ordinaire du 3 novembre 2026**

Membres en exercice	Qui ont pris part à la délibération	Date de la convocation	Date d'affichage
31	**28 + 2 pouvoirs**	**23 octobre 2026**	**23 octobre 2026**

N° délibération	Objet
2026-146	**Décisions modificatives – budget annexe Tourisme et budget principal**

Le 3 novembre 2026 à dix-huit heures trente minutes, le conseil communautaire, convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par loi à la salle communautaire à Loqueffret, sous la présidence de Jean, François DUMONTEIL, Président.

Étaient présents :
BERRIEN : Yvan RICHARD, Sylvie MANZONI
BOLAZEC : François SUET
BOTMEUR : Eric PRIGENT
BRASPARTS : Sylvie LE QUEAU, Anne ROLLAND, Guy DENIEL
BRENNILIS : Dominique COADOUR, Valérie JOUAN
HUELGOAT : Laura SERANDOUR, Audrey GUYADER, Aurélien MONFORT, Gaëtan PEYREBESSE
LA FEUILLEE : Jean François DUMONTEIL, Alan SPARFEL, Haud LE GOLIAS
LOPEREC : Jean-Yves CRENN, Geneviève HEMON, Marc MEQUIGNON
LOQUEFFRET : Bernard BARON, Louis-Marie LE GUILLOU
PLOUYE : Grégory LE GUILLOU, Arnaud COZIEN, Christiane REDON
SAINT-RIVOAL : Mickaël TOULLEC
SCRIGNAC : André PAUL, Francis KERVOELEN, Didier MADEC

Pouvoirs : Séverine GELIN à Sylvie MANZONI, Valérie BESNARD à Guy DENIEL
Absente : Karine DONCKERS

Secrétaire de séance : Haud LE GOLIAS

_____

Rapporteur : Jean François DUMONTEIL

Deux prestations de services n'étaient pas connues au moment de la préparation du budget : transfert du site Internet (2.025 €) et Etude pour le réaménagement du bureau d'information touristique à Brasparts (1.800 €). C'est pourquoi il est nécessaire de prévoir 4.000 € de dépenses supplémentaires qui seront équilibrées avec une subvention du budget principal.

Pour cette subvention supplémentaire, une diminution de dépenses à l'article 615 permet d'équilibrer le budget principal.

Envoyé en préfecture le 04/11/2026
Reçu en préfecture le 04/11/2026
Publié le
ID : 029-200067197-20261103-2026146-DE

Ainsi les modifications suivantes sont proposées :

Budget principal :

Article	Désignation	Dépenses	Recettes
	FONCTIONNEMENT		
615231	Entretien et réparations sur voiries	- 4 000 €	
Total 011	Charges à caractère général	- 4 000 €	
65736212	Subvention de fonctionnement aux budgets annexes	+ 4 000 €	
Total 65	Autres charges de gestion courantes	+ 4 000 €	
TOTAL FONCTIONNEMENT		0 €	

Budget tourisme :

Article	Désignation	Dépenses	Recettes
	FONCTIONNEMENT		
611	Contrat de prestations de services	+ 2 200 €	
62268	Autre honoraires, conseils	+ 1 800 €	
Total 011	Charges à caractère général	+ 4 000 €	
74751	Participations GPF de rattachement		+ 4 000 €
Total 74	Dotations et participations		+ 4 000 €
TOTAL FONCTIONNEMENT		+ 4 000 €	+ 4 000 €

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés décide d'autoriser les modifications budgétaires présentées.

Pour extrait certifié conforme au registre,
Le Président,

La secrétaire,

Certifié exécutoire par le président, compte tenu de la réception en préfecture et la publication le 4 novembre 2026